

Rapport annuel 2023 conformément à la *Loi sur la lutte contre le travail forcé et le travail des enfants dans les chaînes d'approvisionnement*

Ce rapport est établi au nom de Psycho Bunny Inc. ("**Psycho Bunny**" ou "**notre**" ou "**nous**"), conformément à l'article 11 de la *Loi sur la lutte contre le travail forcé et le travail des enfants dans les chaînes d'approvisionnement* (la "**Loi**"), afin de rendre compte des mesures prises par Psycho Bunny au cours de notre dernier exercice financier, du 29 janvier 2023 au 3 février 2024, pour prévenir et atténuer le risque relatif au recours au travail forcé ou au travail des enfants à l'une ou l'autre étape de la production de marchandises par Psycho Bunny au Canada ou ailleurs, ou de leur importation au Canada. Ce rapport a été approuvé par le conseil d'administration de Psycho Bunny.

Structure, activités et chaînes d'approvisionnement

Psycho Bunny est une société canadienne constituée en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions* à compter du 6 janvier 2021.

Psycho Bunny opère en tant qu'entreprise de vente directe aux consommateurs dans le secteur de la vente au détail et de gros et conçoit, fabrique et vend des vêtements de luxe pour hommes et enfants dans plus de 15 points de vente au Canada, avec plus de 250 employés canadiens. Nous avons également une forte présence aux États-Unis, avec plus de 300 points de vente et 800 employés, ainsi que des partenariats en Amérique latine, au Moyen-Orient, au Royaume-Uni et au Japon.

Nous obtenons notre coton pima du Pérou et fabriquons la majorité de nos polos en coton, chemises à boutons et t-shirts au Pérou, tandis que notre molleton, tissu éponge et certains produits tricotés et accessoires sont fabriqués en Chine et les vêtements d'extérieur et une minorité d'autres produits sont fabriqués au Portugal, en Turquie ou au Vietnam.

Politiques et processus de diligence raisonnable relatifs au travail forcé et au travail des enfants

Psycho Bunny s'oppose à toutes les formes de travail forcé et de travail des enfants. En tant que première étape pour prévenir et réduire le risque de travail forcé et de travail des enfants en relation avec nos activités et notre chaîne d'approvisionnement, nous avons mené un examen interne pour identifier les risques potentiels. Nous avons ensuite communiqué avec nos fournisseurs pendant la période de déclaration, en leur demandant a) leurs rapports d'audit de tiers réalisés au cours des douze derniers mois sur la conformité sociale et la responsabilité, et b) tout plan d'action correctif ou mesure prise suite aux conclusions de leurs audits. Le défaut de fournir de tels rapports d'audit par l'un des fournisseurs a entraîné une demande de remédiation de la situation et de nous tenir informés des mesures prises à cet effet.

Suite à notre communication avec nos fournisseurs, nous travaillons activement à l'élaboration et à la mise en œuvre d'un Code de Conduite qui renforcera notre engagement en matière d'approvisionnement responsable afin de garantir que tous ceux impliqués dans notre chaîne d'approvisionnement ne soient pas soumis au travail forcé

ou au travail des enfants, bénéficient d'un environnement de travail sécuritaire et de salaires adéquats. Nous avons également l'intention de travailler avec un auditeur indépendant accrédité qui surveillera les fournisseurs pour assurer le respect de notre Code de Conduite. En fin de compte, nous aurions une politique stipulant que si un fournisseur ne remédie pas à toute utilisation identifiée de travail forcé ou de travail des enfants, Psycho Bunny se réserve le droit de mettre fin à la relation.

Parties de l'entreprise et chaînes d'approvisionnement qui comportent un risque de recours au travail forcé ou au travail des enfants et les mesures prises pour évaluer et gérer ce risque

Psycho Bunny reconnaît qu'il existe un risque à ne pas surveiller systématiquement les fournisseurs ou à surveiller au-delà du fabricant du produit fini. Cette partie amont de l'entreprise peut poser les plus grands risques de travail forcé ou de travail des enfants au sein de notre chaîne d'approvisionnement. Nous reconnaissons que la mise en œuvre d'un programme demandant à nos fournisseurs de nous fournir une documentation retraçant leur approvisionnement en matières premières nécessaires à la production de nos produits de marque Psycho Bunny peut atténuer ce risque.

Mesures prises pour remédier à tout recours au travail forcé ou au travail des enfants

Psycho Bunny n'a pas été en mesure d'identifier de travail forcé ou de travail des enfants dans nos activités ou notre chaîne d'approvisionnement, et en tant que tel, aucune mesure n'a été prise pour remédier au travail forcé ou au travail des enfants.

Mesures prises pour remédier aux pertes de revenus des familles les plus vulnérables engendrées par toute mesure visant à éliminer le recours au travail forcé ou au travail des enfants dans le cadre de ses activités et ses chaînes d'approvisionnement

Psycho Bunny n'a pas été en mesure d'identifier des pertes de revenus pour les familles vulnérables résultant des efforts visant à éliminer le recours au travail forcé ou au travail des enfants dans nos activités ou notre chaîne d'approvisionnement, et en tant que tel, aucune mesure n'a été prise pour remédier à ces pertes.

Formation dispensée aux employés sur le travail forcé et le travail des enfants

Psycho Bunny ne dispense actuellement pas de formation aux employés sur le travail forcé et le travail des enfants, mais prévoit de créer avec une organisation externe une session de formation obligatoire sur le travail forcé et le travail des enfants pour tous les employés. De plus, une formation des employés sur le Code de Conduite est prévue.

Comment l'efficacité de ses efforts est évaluée pour éviter le recours au travail forcé ou au travail des enfants dans les activités et les chaînes d'approvisionnement.

Les mesures que Psycho Bunny utilisera pour mesurer son efficacité dans le prochain exercice de déclaration où le travail forcé et le travail des enfants ne sont pas utilisés dans ses activités et ses chaînes d'approvisionnement seront les suivantes : a) créer un Code de Conduite axé sur les conditions de travail des employés, les avantages, la santé et la sécurité, la sécurité et le travail forcé et des enfants, b) demander à nos fournisseurs

d'accepter et de signer le Code de Conduite annuellement, c) réaliser des audits par des auditeurs indépendants accrédités et déployer un plan d'action correctif au besoin, d) mettre en œuvre un processus d'intégration avec des exigences de vérification de nos fournisseurs, et e) introduire une fiche de performance pour mesurer l'efficacité des fournisseurs en matière de conformité.

Approbation

Conformément aux exigences de la Loi, et en particulier de son article 11, j'atteste que j'ai examiné les renseignements contenus dans le rapport pour Psycho Bunny Inc. À ma connaissance, et après avoir exercé une diligence raisonnable, je confirme que les renseignements contenus dans ce Rapport annuel 2023 sont vrais, exacts et complets à tous les égards importants aux fins de l'application de la Loi, pour l'année de déclaration susmentionnée.

DocuSigned by:

Anna Martini

29564235FF54443...

Anna Martini

Présidente-directrice générale

15 mai 2024

J'ai le pouvoir de lier Psycho Bunny Inc.